

U.S.A. ACTIONS & SOLIDARITÉ AVEC LES INCARCÉRÉ.E.S EN GRÈVE

Dans la continuité de la grève de septembre 2016 à laquelle près de 24000 détenu.e.s ont participé, un nouvel appel à la grève des prisonnier.e.s (#PrisonStrike) a été lancé en avril par Jailhouse Lawyers Speak (JLS), un réseau de détenu.e.s procurant de l'aide juridique aux autres incarcéré.e.s. Repris notamment par IWOC (Incarcerated Workers Organizing Committee), une section du syndicat IWW (Industrial Workers of the World), cet appel comprend l'arrêt du travail, des sit-in, le boycott des cantines* et des grèves de la faim. JLS et IWOC relaient des revendications de personnes enfermées à la fois dans des taules locales (*jails*), fédérales (*prisons*) et dans des centres de rétention. Elles portent sur une amélioration des conditions d'incarcération et dénoncent l'esclavage moderne dans les prisons. La date officielle de début de la grève, le 21 août 2018, fait référence d'une part à l'assassinat de Georges Jackson (membre du Black Panther Party) et à la révolte d'Attica qui s'ensuivit en 1971. D'autre part, c'est aussi le début de l'insurrection de Southampton, une révolte d'esclaves au début du 19ème siècle.

Aux Etats-Unis, le 13ème amendement de la constitution autorise (mot pour mot) l'esclavage lors d'une purge de peine pour un crime. Les luttes des prisonnier.e.s s'inscrivent dans la continuité des luttes contre l'esclavage et le racisme. Cyniquement, la plus grande prison d'état, appelée Angola, a été construite sur le site d'une ancienne plantation esclavagiste en Louisiane. Les détenus, en grande majorité non-blancs, y sont forcés à travailler dans les champs de canne à sucre et de coton pour 2 cents de l'heure. Dans plusieurs autres États du Sud des prisonnier.e.s sont forcés de travailler sans être payés.

Entre le 21 et le 29 août 2018, des actions (grèves de la faim, refus de travailler, boycott des cantines, sit-in) ont eu lieu dans au moins 22 taules à travers tout le pays, dans une prison du Canada mais aussi dans le centre de rétention de Tacoma (État de Washington). JLS et IWOC parlent de milliers de participants lors de cette première semaine. Ceux-ci ont dû faire face à la répression de l'administration pénitentiaire qui s'est faite sentir avant même le début de la grève puisque dans certaines taules, notamment dans toutes celles de l'État du Nouveau Mexique, les détenu.e.s sont maintenus au confinement depuis le 20 août. L'AP réagit également en bloquant le courrier, en empêchant les coups de fils, en augmentant la dose de harcèlement, en transférant, tabassant et/ou maintenant à l'isolement ceux considérés comme des leaders.

Les grèves nationales permettent de mettre la pression sur l'administration pénitentiaire en coordonnant des actions dans plusieurs taules et états à la fois, à un moment particulier. Depuis la précédente grève en 2016, d'autres révoltes contre le système carcéral ont eu lieu localement, au niveau d'une prison voire d'un état. Par exemple, début 2017 une importante émeute a eu lieu pendant 18 heures dans la prison de Vaughn (État du Delaware) lors de laquelle un maton a été tué et des prisonnier.e.s ont pris le contrôle de leur unité. En janvier 2018 des taulard.e.s ont lancé Operationpush, une grève qui a été suivie dans plus de 15 prisons de Floride. Et au mois de mai dernier, des détenus ont refusé de travailler à Angola durant plusieurs jours. Un peu plus tard, d'autres enfermés se sont révoltés dans la prison de Crossroads (Missouri) en saccageant un réfectoire et une usine de fabrication à l'aide de chariots élévateurs qu'ils avaient démarrés aux fils.

Pour plus d'infos (en anglais), il est possible de se renseigner sur www.incarceratedworkers.org et suivre #August21 #prisonstrike ou #prisonslavery sur Twitter, mais aussi d'aller faire un tour sur le site www.itsgoingdown.org ou sur www.unicornriot.ninja !

*Système par lequel les détenu.e.s achètent des produits alimentaires et de première nécessité.

CHRONIQUE ESTIVALE : RÉVOLTES, ÉVASIONS ET SOLIDARITÉ!

Pendant que certain-e-s vivaient la canicule en cherchant de l'ombre, d'autres étaient déjà à l'ombre mais sans ventilation. Et l'été apporte son lot de désagréments supplémentaires quand on est enfermé-e.

À Marseille, au centre de rétention du Canet, problèmes d'eau et panne de climatisation ont mis le feu aux poudres en rendant de nombreuses personnes malades à l'intérieur. Le centre a été fermé mais tout le monde n'a pas été libéré...

À la prison de Villepinte, des détenus font sortir une vidéo dans laquelle ils montrent leurs blessures et leur cellule ravagée par les matons. Ils demandaient à retirer le plexiglas qui empêche l'aération de la cellule. À Tarbes, 11 prisonniers ont refusé de remonter de promenade pour exiger de porter des shorts.

Et puis, il y a aussi la baignade que l'on ne peut pas avoir à l'intérieur, alors certains ont quand même trouvé le moyen de faire rentrer une piscine gonflable en cellule ! Certains ont aussi

pensé aux glaces pour se rafraîchir, ce qui semble une terrible menace pour l'AP. La justice a condamné à 6 mois fermes une personne qui a tenté d'envoyer à ses potes à l'intérieur, des kebabs et des glaces !

L'été apporte aussi son lot d'incendies. À l'extérieur, les matons se plaignent de quatre séries d'incendies de leurs voitures entre juin et août devant la prison de Fresnes. Nous on s'en rejouit !

À l'intérieur, le feu a été mis pour faire diversion lors d'une tentative d'évasion collective au centre de rétention de Lyon. De nombreuses autres évasions ont eu lieu cet été, dans les centres de rétention de Toulouse et Palaiseau. Dans les prisons aussi, avec des plans de sortie pleins d'imagination et pour certains réussis ! À croire que la chaleur assomme un peu les matons !

En espérant que cette vague d'évasions ne s'arrête pas avec les premières chutes de feuilles ! Bonne route à ceux dehors et courage aux autres !



RASSEMBLEMENT DE SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIER.E.S EN LUTTE...
« Parce que l'enfermement nous concerne tous et toutes, à l'intérieur comme en dehors des murs, parce qu'il peut nous toucher nous ou nos proches, parce qu'on pense que ça ne solutionne rien du tout, et parce que se révolter contre cette société est une nécessité,
rassemblement à Place des Fêtes le 8 septembre 2018 à 14h »
...ET CONTRE TOUTES LES PRISONS !



YOYO

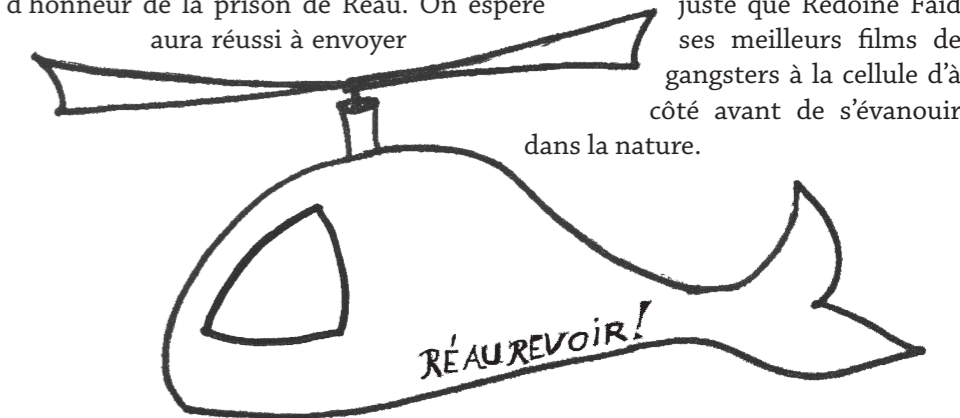
c'est un petit journal qui s'énerve contre toutes les taules.

Pour transmettre notre conviction que l'enfermement n'est pas là pour maintenir «notre sécurité» mais celle d'un système qui fonctionne sur l'écrasement de gueules. Et réaffirmer notre désir de voir tout ça détruit.

Mais avant ça, le yoyo c'est une des nombreuses débrouilles qui existent à l'intérieur. C'est un petit mot qui t'arrive par la fenêtre de la cellule de la part d'un-e voisin-e. C'est un peu de tabac en cadeau en attendant la prochaine cantine. C'est le bigo que tu récupères après l'avoir mis à l'abri en prévision d'une fouille de cellule. C'est l'héritage que tu reçois d'un-e pote qu'est libérable. Plus précisément, le yoyo c'est la technique qui consiste à se passer des trucs d'une cellule à une autre grâce à des cordes lestées qui se balancent entre les fenêtres. Une technique qui permet de ne pas avoir à demander la permission aux maton-ne-s, un contact entre les prisonnier-e-s loin de leurs yeux scrutateurs. C'est pour ça qu'ils posent des caillebotis et plexiglas sur les fenêtres, qui entravent autant la lumière que les possibilités.

Dans la tripotée des nouvelles prisons qui vont être construites, on se doute que toujours plus de moyens seront imaginés pour réduire la marge de manoeuvre des taulard-e-s. Ce plan de construction qu'on approfondit un peu ici, vendu comme les précédents sous une couche de vernis humaniste, n'est rien d'autre qu'un perfectionnement supplémentaire du contrôle et de l'enfermement. Encore plus de prisons, encore plus de monde enfermé, toujours plus de limites aux révoltes et aux solidarités. Que ce soit un yoyo ou une tentative d'évasion, les résistances quotidiennes déplaisent et doivent être matées. Heureusement, malgré tous les efforts du pouvoir, les rébellions continuent de fleurir ici et là, comme par exemple aux Etats-Unis. Nous vous en donnons encore de petites bribes dans ce numéro. D'ailleurs, pas sûr que ça se bouscule aux entretiens d'embauche de l'administration pénitentiaire (AP) si la coupe du monde de crâmage de voitures de maton-ne-s se met à susciter autant de passions que le foot. Ni si chaque fois qu'un détenu meurt sous leurs coups les réactions hostiles ne se font pas attendre dedans et dehors, comme cet été à Fleury-Mérogis.

Et même si la tendance est à toujours plus de monde entre quatre murs, de temps en temps un événement vient faire légèrement baisser les chiffres de manière inattendue. Par exemple quand un hélicoptère se pose dans la cour d'honneur de la prison de Réau. On espère



Pour nous écrire, yoyojournal@riseup.net

NOUVEAUX MURS, NOUVELLES PEINTURES... NOUVELLES FISSURES ?

En octobre 2016, le gouvernement précédent, par Valls et le ministre de la Justice Urvoas, annonçait le monstrueux projet de construire 33 nouvelles prisons, soit plus de 16000 places, pour l'horizon 2025. Parmi ces 33 nouvelles taules (en plus de la rénovation de nombreuses anciennes), 9 maisons d'arrêt avaient été définies comme prioritaires dans les endroits les plus en « besoin » : à Nîmes ou Alès, Strasbourg, Nantes, Avignon ou Carpentras, Nice, Toulouse et trois en Ile-de-France. Il était prévu aussi de construire ou rénover 28 quartiers de préparation à la sortie (QPS) : quartiers de semi-liberté ou pour peines aménagées, quartiers pour courtes peines ou fins de peine (ces deux derniers sous le nom de « quartiers nouveau concept »). Cela dit, au grand dam d'une part de la classe politique, aucune de ces nouvelles taules, même parmi les prioritaires, n'a commencé à sortir de terre.

Depuis l'arrivée de Macron, les ambitions ont été revues à la baisse : alors qu'il promettait 15000 nouvelles places de prison pendant sa campagne électorale (soit presque autant que prévu par Valls et Urvoas en 2016), Macron a concédé en mars que ça ne pouvait être envisagé en moins de deux quinquennats, et a donc annoncé plutôt 7000 places d'ici la fin de son mandat en 2022, à la fois par la construction de toutes nouvelles taules, la rénovation d'anciennes, l'ouverture de QPS et la création de « quartiers étanches », c'est-à-dire isolés du reste de la prison pour les détenu-e-s « radicalisé-e-s ». Ces quartiers étanches devraient compter 450 places d'ici la fin de l'année 2018. Tous les sites de nouvelles prisons n'ont pas été trouvés, notamment en Ile-de-France où les terrains sont rares, et les projets les plus avancés n'en sont qu'au stade des études préalables sur le site.

L'objectif affiché est de réduire la surpopulation carcérale et d'augmenter l'encellulement individuel (un impératif de « dignité » ambitionné depuis des décennies). Le tout en anticipant la hausse du nombre de détenus. Mais nous ne sommes pas dupes, les nouvelles places créées en prison seront utilisées pour pouvoir enfermer plus, comme cela s'est toujours vu. Pour la prison parisienne de la Santé, en rénovation ces dernières années et qui va se remplir de nouveau début janvier 2019, la directrice a demandé d'avance des lits superposés pour les centaines de nouvelles cellules sensées être individuelles. Entre début 2012 et début 2015, on a observé une moyenne de plus de 1000 détenu-e-s supplémentaires par an (et encore autant de personnes écrouées mais hors de



C'est un guide réalisé par des proches de détenu-e-s qui tente de répondre « aux problèmes juridiques, sociaux et pratiques posés par l'incarcération ». Parce qu'il y a plein de règles mais que chaque prison a les siennes, qu'elles sont aléatoires et que c'est souvent au « bon » vouloir des matons. Car que l'on s'y attende ou pas, l'incarcération de proches est souvent difficile à vivre. Un guide qui veut permettre d'échanger et de construire des solidarités aux pieds des murs et par dessus.

Pour le trouver en ligne : permisdevsite.noblogs.org mais il a aussi été distribué devant les prisons ces dernières années (en France).

taule, c'est-à-dire sous bracelet électronique ou en placement extérieur). En juillet 2018, un nouveau triste record a été battu : 70710 détenu-e-s, dont un tiers en détention provisoire. Le tout pour 59703 places, avec une surpopulation nettement plus marquée dans les maisons d'arrêt, comme à Fresnes où ça frise les 200 %.

Quant aux cellules individuelles, certain-e-s personnes en voudraient pour éviter de tomber sur des codétenu-e-s avec qui elles ne s'entendent pas, tandis que d'autres préfèrent être à plusieurs pour rompre l'isolement et se sentir moins seul-e-s. Mais dans tous les cas on a rarement le choix. Les listes d'attente pour être en cellule individuelle sont longues et c'est un privilège d'y accéder en maison d'arrêt, où la surpopulation est particulièrement forte. Dans tous les cas, la majorité des nouvelles cellules individuelles sera sûrement vite surpeuplée.

La nouvelle réforme de la justice annoncée par Macron en mars 2018 et que le gouvernement ne va pas tarder à nous servir plus en détails, contient une partie appelée « réforme du système des peines ». Notamment, les peines de prison ferme de moins d'un mois devraient être impossibles, et celles de moins d'un an pourront être éventuellement remplacées par des peines alternatives (bracelet électronique, placement extérieur ou diverses contraintes) directement au moment de la condamnation, donc sans passage chez un-e juge d'application des peines. Par contre à partir d'un an ferme, la peine devra être exécutée plus vite, et sans possibilité d'aménagement.

Une manière de limiter les va-et-vient en prison et d'augmenter l'utilisation des peines à l'extérieur.

Mais même si l'ambition affichée de désengorger les prisons avec les peines alternatives fonctionnait un jour, il y aurait plus de gens sous bracelet électronique, assignés à résidence, obligés de travailler, avec un suivi oppressant et la menace des quatre murs gris (ou blanc brillant après rénovation) des vraies-prisons si on ne se plie pas aux obligations et mesures de contrôle. Et ça serait, encore plus que maintenant, la prison partout, l'extension illimitée des possibilités d'enfermement puisque aucune surpopulation ne peut limiter les peines alternatives.

Alors désengorgement des prisons, lutte contre la surpopulation, ou juste énième agrandissement de la machine carcérale ? Leur souci du bien-être des prisonnier-e-s, on y croit pas, tout ce qu'ils veulent c'est actualiser et perfectionner leur système de répression.

* Dans les Maisons d'Arrêt, les prisons les plus nombreuses, sont incarcérés les gens en détention provisoire ou ayant pris des peines courtes, inférieures à deux ans.

«MATONS ASSASSINS», «JUSTICE ASSASSINS»

Le 21 juillet dernier, il y a eu un nouveau décès à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Comme beaucoup d'autres, Lucas, qui devait sortir en septembre, a été tué au mitard et comme souvent le meurtre a été déguisé en suicide par les matons et l'administration pénitentiaire (AP). Deux jours plus tard une soixantaine de détenus du bâtiment D4, qui ont vu Lucas se faire tabasser par des matons, ne croient pas à cette version des faits et décident de ne pas regagner leur cellule après la promenade. Ils y parviennent pendant trois heures, jusqu'à l'intervention des ERIS (équipes régionales d'intervention et de sécurité). Six personnes seront foutues au mitard. Le lendemain matin une centaine de personnes, des proches de Lucas et des habitant-e-s du quartier où il habitait se réunissent devant la taule pour affirmer qu'il s'agit bien d'un assassinat et non d'un suicide. À cette occasion FO pénitentiaire osera parler d'une « prise d'otages » des matons pour demander, comme d'habitude, « plus de sécurité ».

Une page facebook « Justice pour Lucas » voit le jour et une marche est organisée quelques jours plus tard dans le quartier des cinéastes à Epinay-sous-Sénart où il habitait, à quelques kilomètres de la taule. Une marche silencieuse, ponctuée de prises de paroles, de plusieurs centaines de personnes parcourt les rues du quartier, sous le regard

d'habitant.e.s aux balcons et fenêtres des immeubles.

Le samedi 4 août, un second rassemblement est organisé à Fleury dans la matinée, au moment des parloirs. Le rendez-vous a été annoncé publiquement sur facebook quelques jours plus tôt. Il y a des proches et des habitant-e-s du quartier mais aussi d'autres personnes contre les prisons venues en soutien, en tout une soixantaine de personnes. La dizaine de gendarmes présents mettent la pression sur quelques-uns en leur expliquant que le rassemblement doit se tenir à distance de l'entrée du bâtiment pour que tout se passe « dans le calme ». Mais très vite, c'est au pied de l'enceinte, sous les fenêtres des bureaux de l'AP, équipé d'un mégaphone

que la rage s'exprime et que va être scandé « ERIS assassins »,

« matons assassins », « justice assassins », « justice pour Lucas ». Les slogans sont

repris et une partie du rassemblement enjambe progressivement les barrières qui avaient été désignées par les keufs comme la limite à ne pas franchir. Quatre d'entre eux forment alors une ligne devant nous. À l'aide du mégaphone, des proches de Lucas soutenus par le reste des personnes présentes leur rappellent leur sale boulot de flics et ceux-ci commencent à s'agacer. Pendant le rassemblement, des petits groupes de matons sortent les uns après les autres de la taule, on entend alors crier plus fort « matons assassins », « flics, matons ou militaires, qu'est-ce qu'on ferait pas pour un salaire », « les prisons en feu, les matons au milieu ». Au même moment des proches de détenu.e.s entrent et sortent des parloirs, un ami de Lucas prendra la parole pour leur raconter les faits. Tout ceci emmerde ceux qui sont là pour « nous encadrer » et ils mettront la pression systématiquement en cherchant à parlementer.

Les syndicats de porte-clefs dénoncent un « attroupement scandaleux », et diront même que le personnel se sent « plus démotivé que jamais » et qu'il y a « une vague d'absentéisme comme il n'y en a jamais eu » ce qui est plutôt encourageant !

Présence des gendarmes, communiqué de syndicats de maton publié le jour même, refus de l'AP de lâcher des informations sur ce qui s'est passé lors de sa mort, sont les réactions banales de ceux qui couvrent leur pouvoir. Ne pas laisser passer un meurtre sous silence, mettre la pression, donner une autre version que celle qu'ils imposent, déconstruire le discours habituel, c'est refuser de le considérer comme un « cas isolé » et attaquer le système à l'origine de nombreuses autres histoires similaires.

